

Et si vous deveniez **Chargé de mission prévention promotion de la Santé à l'ARS Bretagne ?**

Référence PEP A-2022-47242



Profil

Master 1 et 2 en Santé publique



Conditions

Lieu : Rennes (Siège)

Contrat : Contrat d'apprentissage

Conditions particulières : télétravail possible



Compétences

Connaissances :

Politique de santé publique et acteurs de la santé publique

Prévention et promotion de la santé

Savoirs faire :

Esprit d'initiative, disponibilité, capacité à être force de proposition

Esprit d'équipe

Savoir être :

Outils informatiques

Pour candidater

Vous souhaitez mettre vos compétences au service de l'intérêt général ?

Envoyez votre CV et votre lettre de motivation à ars-bretagne-formation@ars.sante.fr

avant le 1^{er} juillet 2022.

Précisez dans l'objet de votre e-mail la référence PEP (affichée en haut de cette fiche de poste).

Qu'est-ce que l'ARS Bretagne ?

L'Agence régionale de santé a pour mission de mettre en place la politique de santé dans la région. Elle est compétente sur le champ de la santé dans sa globalité, de la prévention et de la santé-environnement, aux soins, à l'accompagnement sanitaire et médico-social...

Son organisation s'appuie sur un projet de santé élaboré en concertation avec les services de l'Etat, l'ensemble des professionnels et des usagers, dans un souci d'efficacité et de transparence.

Qu'est-ce que la Direction Adjointe Prévention Promotion de la Santé ?

La Direction adjointe Prévention et promotion de la santé (DAPPS) a pour mission de :

- Piloter et animer la politique régionale de promotion de la santé, incluant la prévention dans tous les milieux de vie et à tous les âges de la vie et de lutter contre les inégalités de santé.
- Assurer le suivi des thématiques du projet régional de santé relevant du champ de la prévention et promotion de la santé (feuille de route ARS), les déclinaisons régionales de la stratégie nationale de santé (SNS), les objectifs et indicateurs du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens ARS-Etat, ...

A partir des orientations nationales de santé, des données d'état de santé de la population bretonne et des connaissances disponibles sur les actions probantes, il lui appartient de :

- Définir les stratégies d'intervention en prévention et promotion de la santé en veillant à ce qu'elles bénéficient à tous les groupes sociaux (équité sociale), notamment par le développement d'actions universelles et proportionnées.
- Structurer l'offre territoriale en prévention et promotion de la santé, en veillant à sa cohérence et sa répartition équitable sur le territoire breton. Conduire les politiques de contractualisation et d'allocation de ressources pour atteindre les objectifs relevant de la politique régionale de santé en prévention et promotion de la santé. Organiser suivre et évaluer les stratégies, dispositifs et actions financées.
- Développer les stratégies intersectorielles, notamment avec les collectivités locales, services de l'Etat et institutions dont les politiques contribuent à créer des environnements et conditions de vie favorables à la santé. Piloter l'élaboration et la mise en œuvre du programme régional d'accès à la prévention et aux soins des personnes les plus démunies (PRAPS).

La Direction Adjointe de la Prévention Promotion de la Santé est rattachée à la Direction de la Santé publique.



Vos missions

En collaboration avec la chargée de mission thématique et dans le cadre pédagogique défini, l'apprenti(e) aura pour missions de :

- Contribuer à la mise en œuvre et au suivi du plan régional Alimentation Nutrition Santé, et du plan régional Sport-Santé Bien-Etre
- Contribuer l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie de lutte contre la précarité alimentaire
- Participer à la campagne de communication digitale sur l'alimentation des 16-25 ans
- Etudier des demandes de financements et assurer le suivi d'opérateurs de terrain
- Relayer les campagnes nationales (semaine de la dénutrition, mois de l'activité physique...)
- Contribuer au déploiement et à l'animation du réseau des Maisons Sport-Santé
- Déployer les actions pour l'éducation alimentaire des jeunes, et mettre en place leur suivi
- Développer les actions portées en PPS sur le site internet de l'ARS

